



**Fédération Syndicaliste Force Ouvrière
des Travailleurs des Postes et des Télécommunications
Section des Bouches-du-Rhône**

209, Avenue du 24 Avril 1915 - BP 118
13425 Marseille Cédex 12

Télécopie : 04.91.93.15.44.
☎ 04.91.87.12.22.

Elections au Comité de Gestion de la Mutuelle des Bouches-du-Rhône

10 postes sont à pourvoir lors de ce scrutin. Parmi les 10, un seul retraité est éligible, en application des statuts de la MGPTT, les 9 autres devant être des actifs.

La Mutuelle Générale des PTT a une importance essentielle dans la vie des actifs et des retraités des PTT. Par les services qu'elle rend, par les prestations qu'elle offre, c'est un outil primordial de notre protection sociale.

**LA MGPTT DOIT ETRE PRESERVEE
LA MGPTT DOIT ETRE RENFORCEE**

Afin d'assurer la pérennité de la Mutuelle Générale des PTT, il est nécessaire de la préserver et de la renforcer. L'obtention récente, grâce à l'action conjuguée des syndicats confédérés CFDT, CFTC, FO des PTT, du guichet unique pour les contractuels de La Poste et de France Télécom va renforcer le nombre des adhérents de la Mutuelle et son rayonnement dans nos services.

Mutuelle Générale des P.T.T.
Mutuelle régie par le Code de la Mutualité
SECTION DES BOUCHES-DU-RHONE
18, rue Dieudé - 13292 MARSEILLE CEDEX 08

M.G.P.T.T.
Section N° 13

BULLETIN DE VOTE

POUR LE RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITÉ DE SECTION
(seul ce bulletin de vote est valable)

SCRUTIN DU 21 OCTOBRE 1997

LA LETTRE TETE DE LISTE TIRÉE AU SORT EST LA LETTRE C
10 postes sont à pourvoir, soit 8 postes pour 8 ans et 2 postes pour 2 ans

Parmi les postes à pourvoir indiqués ci-dessus, il peut en être offert 1 aux candidats retraités

Tout bulletin comportant plus de 10 noms sera déclaré nul

I. - CANDIDATS RENOUEVABLES

DALL'OPPIO Sylvie	MG 72 07863	La Poste Marseille Honorat.	Trésorère, Mise à disposition MGPTT 13
PETITPOISSON Henri	MG 72 12081	France Télécom DR Marseille.	Membre du Comité de Section
BERGOT Georges	MG 05 44990	Retraité	Membre du Comité de Section
PITEU Albert	MG 05 13587	Retraité	Membre du Comité de Section

II. - CANDIDATS NOUVEAUX

1. - Ayant exercé ou exerçant des activités mutualistes M.G.P.T.T.

DOUBLET Dominique	MG 84 05383	France Télécom CIO Colbert Marseille	Ancien Membre du Comité de Section MGPTT 11 (Paris)
ALCAZAR Jean-François	MG 80 02954	La Poste CRSF Marseille	Mis à disposition MGPTT 13
BONICELLI Lin	MG 77 16317	La Poste CRSF Marseille	Mis à disposition MGPTT 13

2. - Exerçant d'autres activités mutualistes

BEUVARD Michel	MG 08 52661	La Poste Marseille Arenç	Membre du Comité de Section La Tutéaire 13
----------------	-------------	--------------------------	--

3. - Autres candidats

CALISTI François	MG 05 90552	France Télécom URN Sud-Est Saint Mauront	
COLUCCI Maurice	MG 80 09440	France Télécom URN Marseille 02e Prométhée	
ELCHNET Christian	MG 80 09908	La Poste CRSF Marseille	
ESTRACH Jean	MG 80 04408	La Poste CRSF Marseille	
FRON Michel	MG 80 16990	La Poste CRSF Marseille	
GAMBARD Daniel	MG 78 04497	France Télécom URN Marseille 02e	
JACQUES André	MG 81 12464	La Poste Marseille 05	
LAMAGNIA Alain	MG 80 10305	La Poste Marseille 05	
LECOEUR Gérard	MG 80 09440	La Poste Marseille 05	
MENARD Françoise	MG 81 09940	France Télécom URN Sud-Est	
MENY Jean-Claude	MG 80 10904	La Poste Marseille Centre de Tr	
MERLON François	MG 81 04080	La Poste Marseille 05	
PERRELLI Jean-Claude	MG 80 10904	La Poste Marseille Centre de Tr	
ROBERT Juliette	MG 80 09440	La Poste CRSF Marseille	
ROBERT Robert	MG 80 09440	Retraité	
ROBERT Claude	MG 81 14604	La Poste CRSF Marseille	
ROBERT Michel	MG 80 10904	La Poste CRSF Marseille	
ROBERT Robert	MG 81 10886	La Poste CRSF Marseille	
ALLIO Annie	MG 81 04163	La Poste CRSF Marseille	
ARNAUD Nancy	MG 72 17098	France Télécom URN Marseille	
BAUSSART Marie-Reine	MG 82 22330	La Poste Marseille 02 Distribution	
BOUC Jean-Pierre	MG 80 09440	Retraité	
BOURBIL Jean-Louis	MG 82 02817	France Télécom URN Marseille	

VOIR AU VERSO RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

La Section Force Ouvrière des Bouches-du-Rhône soutient les candidats suivants, qui se sont engagés à défendre les intérêts de tous les mutualistes adhérents à la MGPTT, afin que celle-ci poursuive son action dans l'indépendance la plus absolue.

Certains candidats se prévalent de leur appartenance à Force Ouvrière, dans ce scrutin. Ceux-ci le font à titre individuel et ne sont pas soutenus par notre syndicat. Leur démarche va à l'encontre des intérêts bien compris des mutualistes et de la MGPTT, tels que Force Ouvrière PTT les conçoit.

VOTEZ

ET FAITES VOTER

SELON

LE MODÈLE

CI-CONTRE